

COMPTE RENDU 27/04/2012

ORDRE DU JOUR :

ORGANISATION !... De la fin d'année, riche de concerts en tous genres... En particulier du mois de juin, qui sera très chargé.

CONCERT DU 3 JUIN :

→ Une répétition exceptionnelle sera prévue le 20 mai (dimanche) à 9h30, indispensable pour finaliser notre concert de fin d'année. La présence de tous est indispensable et cela doit être souligné lors de la prochaine répétition et sur le site.

→ Répétition générale le vendredi (20h-23h)

→ Filage à 14h le jour du concert.

→ Le concert le **dimanche 3 juin 2012 à 16h00**, Halle Pierre de Coubertin.

De plus, la deuxième partie de notre concert sera bien assurée par *LE PUDDING A L'ART SCENIQUE*, formé de nombreux musiciens ayant fait partie de l'harmonie (Clément, Maximin, Manu... qui renforcent nos troupes en temps difficiles)

[*/D'un point de vue logistique

réservation de la salle : du 1 au 3 juin.

Prendre des renseignements auprès de la mairie (voir si podium déjà installé sur place en particulier)

Réservation du décor floral à effectuer .

Lancer un appel « volontariat » auprès des parents pour assurer buvette, programmes...

Organiser le repas offert en fin de concert.]

CEREMONIE DU 8 MAI :

Rendez-vous à 9h30 à Parigny, (Regroupement à 9h15), puis 10h30 au Coteau (Regroupement 10h15), enfin 11h15 à Perreux (Regroupement 11h)

Une mise au point sur les présences des musiciens est nécessaire. Voir en répétition, ainsi que sur le site... dès maintenant !

CEREMONIE DU 18 JUIN :

→ Spécialement réservée aux trompettes.

→ indiquer sur le site le déroulement de la cérémonie + refaire un point sur les présences, car elle est toujours désertée par les musiciens...

FETE DE LA MUSIQUE :

La **Fête de la musique** aura donc lieu le vendredi 22 juin 2012, place de l'Eglise (place Aucey), au Coteau à 20h00. (Parking de l'école de musique)

Toutefois, une reconfirmation de la date sera nécessaire (le créneau horaire étant déjà pris par le SIEMAR, nous attendons l'accord de la mairie, qui essayera de déplacer leur intervention musicale.)

Reste à mettre au point : tenue + heure du rassemblement, ainsi que organisation logistique.

CEREMONIE DU JUMELAGE :

- La date reste encore à préciser... mais ce sera aux alentours du [22,23 ou 24 juin 2012](#).
On attend la confirmation de la Mairie.
- Pour l'instant, manque de précision sur l'organisation... Notamment, sur les hymnes (Belges, Flamands ?)
- Reste aussi à déterminer l'heure de la cérémonie...
- C'est un événement important pour l'harmonie, qui doit faire bonne impression, c'est une cérémonie officielle.

Aussi, prévoir encore : la tenue, et insister auprès des musiciens pour connaître leur disponibilités.

EN CONCLUSION

Refaire un point avec l'ensemble des musiciens ... ***sur les absences, beaucoup trop nombreuses***, et le manque d'engagement implicite que cela témoigne. Assurer nos arrières pour les prochaines manifestations musicales en insistant pour connaître les présences de tous, maintenir la vie sur le site et tenir informés les musiciens par le biais de mails - avis sur les réseaux sociaux... Permettre à tous de pouvoir accéder au cœur de l'information, en espérant qu'ils saisissent cette chance !

